

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Alpes de Provence

NOMBRES DE CONSEILLERS

Effectif légal :	7
En exercice :	5
Présents	4
Votants	5

Folio N°18

Date de convocation
07.03.2025
Date d'affichage
07.03.2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT LAURENT DU VERDON
Séance du 14 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le quatorze mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadine GRILLON, Maire.

Présents : Mesdames Nadine GRILLON, Ophélie MARTINO, Messieurs Yannick BERNIER, Nicolas STAMPFLI.

Absent représenté avec procuration : Monsieur Yves CARPENTIER a donné procuration à Monsieur Nicolas STAMPFLI

Madame Ophélie MARTINO a été nommée secrétaire de séance.

2025_13

Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2024 – Commune

Le Conseil Municipal,

Vu compte financier unique de la commune approuvé le 14 mars 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024,

Constatant que le compte financier unique de la commune présente :

- un excédent de fonctionnement de **520 075.19 €**

Décide à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

AFFECTION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2024	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice de la Commune	+96 822.20€
B Résultats antérieurs reportés de la Commune	+423 252.99€
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser)	+520 075.19€
(si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	
D Solde d'exécution d'investissement	
D 001 (besoin de financement) – Commune	0.00€
R 001 (excédent de financement)	+130 461.46€
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	
Besoin de financement	-119 100.00€
Excédent de financement (1)	0.00€
Solde de financement F	=D+E +11 361.46€
AFFECTATION = C	=G+H +520 075.19€
1) Affectation en réserve R 1068 en investissement	0.00€
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R002 (2)	+520 075.19€
DEFICIT REPORTE D002 (5)	0.00€

(1) Indiquer l'origine : emprunt : _____, subvention : _____ ou autofinancement : _____

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(4) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation.

Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Nadine GRILLON,
Le Maire,



Ophélie MARTINO,
La secrétaire de séance